



Syndicat National des Agents des Douanes

Direction Régionale du Centre

Compte-rendu du CTPS DR du 10 mars

Un festival de couleuvres !

Les Organisations Syndicales étaient convoquées à un CTPS DR le 10/03/2011 pour un ordre du jour traitant du bilan Hygiène et Sécurité en région Centre, de la fermeture de la Recette Locale d'Avoine et du rattachement de la BSI de Tours à la division de Tours.

Seule OS à lire une déclaration préalable, la CGT a voulu ainsi que la Directrice Régionale du Centre comprenne l'état déplorable de sa direction (moyens, missions, risques psychosociaux). Solidaires n'a pas fait de déclaration mais a tenu à s'associer à nos propos qu'elle partage entièrement, et ce tout au long de ce CTPS.

La DR, Mme Durringer, a certes insisté sur le souci qui est le sien (et celui de ses collaborateurs) de prendre en compte les angoisses des agents face à la Réforme qu'il faut mener à bien. Première intervention, et première « couleuvre », les OS sachant très bien que l'encadrement supérieur de la DRC manifeste une véritable indifférence vis à vis des conditions de travail des agents de terrain !

La présidente a ensuite tenté de commenter les résultats très positifs, selon elle, du bilan Hygiène et Sécurité en région Centre : nous avons subi une litanie de chiffres tirés du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) établissant une baisse des risques rouges, orange, etc... baisse logique car les risques étaient souvent surévalués ! La CGT l'a interrompue en rappelant que ce DUERP n'était pas avalisé et que les OS n'avaient pas été conviées, comme prévu, pour faire un point en cours d'année 2010. Le point ergonomie Delta du bureau d'Orléans est resté ignoré. Nous avons souligné par ailleurs certains problèmes non résolus :

- site de Tours : absence d'un rapport concret attendu par les agents suite aux tests effectués sur la radioactivité (société CYCLOPHARM) ;
- site de Bourges : interrogations quant au bâtiment construit sur le site d'une ancienne imprimerie et des risques possibles sur la santé des agents ;
- site de Blois : accueil téléphonique catastrophique - le message d'accueil est le même depuis plusieurs années malgré le passage en bureau CIFOD et la perte de missions.

La DRC a répondu que les problèmes étaient en cours de résolution par ses services (?) et ceux de la DI mais que c'était compliqué. La CGT et les autres OS ont alors haussé le ton devant tant d'incapacité à anticiper le moindre changement. Quelle gestion catastrophique des problèmes quotidiens ! Prenons cet exemple du nettoyage des bureaux par la société O'NET : est-ce si difficile, de la part de l'Administration, de demander une prestation de qualité ?

Pourquoi ne pas dénoncer ce contrat si le travail est mal fait ? Nous avons également tenu à alerter la DRC à propos de la pollution au kérosène générée par la base aérienne de Tours et des gaz toxiques émanant des conteneurs, alerte en cours auprès de la DG qui à ce jour n'a toujours pas réagi. Réponse : faites remonter comme d'habitude... on connaît la suite !

Il a également été question de la fermeture de la Recette Locale d'Avoine : fermeture soumise au vote, vote POUR de la parité administrative et CONTRE des OS. La CGT a été ravie d'apprendre que l'accompagnement social de l'agent restructuré s'était fait au mieux pour lui !

Tout comme pour les collègues de la RL de Sancerre dont la fermeture n'est pas légalement actée (passage nécessaire en CTPS DR, éventuelles primes de restructuration votées en CTPS DI) ? Notre OS a rappelé la réglementation DG (disponible sur ALADIN) à ce propos, et nous avons insisté pour que l'Administration

cesse d'induire les agents en erreur !

Puis, le vote du rattachement de la brigade de Tours à la division de Tours s'est déroulé comme suit : vote POUR de la parité administrative et de la CGT, abstention de l' UNSA et de Solidaires.

Suite au courrier de la CGT du 17/02/2011 et à la demande de Solidaires d'en faire un point de l'ordre du jour, le sujet du bureau de Bourges a alors été traité. La CGT a demandé : faut-il une crise internationale et les révolutions au Maghreb pour qu'enfin les problèmes récurrents de ce bureau spécialisé Matériel de Guerre intéressent notre direction ? Voici un exemple typique de l'incapacité de notre Administration à revenir sur ses propres erreurs ! Bourges, dès le schéma de réorganisation du Dédouanement en 2008, aurait dû être Bureau Principal, et non seulement bureau de contrôle. L'importance du secteur MG (Matériel de Guerre) dont il héritait la gestion et le contrôle nécessitait ce typage que les OS demandaient alors. Mais bien sûr, il aurait fallu plus d'agents dédiés (6 minimum au dédouanement d'un BP comme l'indique le Cahier des charges de la DG). Des problèmes techniques et organisationnels perdurent donc depuis plusieurs années, qui surprennent même la DG et minent les agents !

Réponse ce 10 mars de la DR : ses services ont pris en main les problèmes qui dépassent le simple cas de Bourges ; ils sont en cours de résolution ; il faut avant tout revoir les relations ROSA (référentiel des opérateurs) car elles sont inexactes !!! Comme si tout n'était qu'un problème d'informatique ! La véritable question est : allez-vous demander le changement de statut du bureau de Bourges en BP ? Pas de réponse de la présidente.

Face à cette incompréhension, la CGT demande alors, après interruption de séance et en accord avec les autres OS, que la réunion DRC prévue le 7 avril 2011 à propos de Bourges se transforme en groupe de travail (GT) avec participation des syndicats et invitation de la DG.

Nous demandons également la tenue d'un CTPS exceptionnel sur ce sujet que la Directrice ne peut pas refuser. La Présidente accepte la participation des OS au GT du 07/04/2011.

Enfin, des questions diverses sont abordées, sans que nous obtenions de réponses concrètes, là non plus ...

– déménagement de Châteauroux et problèmes de transport pour les agents devant se rendre à l'aéroport.

Rien ne serait remonté de la part du chef de service, selon la Directrice ; pas de nouvelles également du déménagement de Blois, un nouveau préfet est nommé, on attendrait de le rencontrer, pour celui de Chartres ça avance... confirmation a par ailleurs été donnée de l'impossibilité technique pour les CIFOD d'avoir la main sur leurs contrôles dédouanement.

– 2 postes (1 à Châteauroux, 1 à Tours) que la DR ne propose pas en vacance alors qu'elle devrait (agents sortis des effectifs suite à congé longue durée). Aucune anticipation également sur des départs en retraite plus que confirmés !

– aucune réponse à la demande réitérée d'un véhicule de service supplémentaire à Tours ; aucune réponse sur le non-respect du Cahier des Charges DG qui établit 4 agents minimum dédiés au dédouanement dans un bureau de contrôle comme à Tours (3 agents plus un Paris Spécial pourtant obtenu en renfort).

– la CGT a souligné le manque de soutien réglementaire aux bureaux (attente d'une note sur le droit d'être entendu, déjà réalisée dans d'autres directions). Nous avons pris acte de la prise en charge par le BP d'Orléans de la procédure de recherche transit NSTI PR depuis début mars 2011. Nous avons rappelé que cette opération aurait dû se faire en juillet 2009 et que malgré de nombreux rappels par les bureaux, rien n'avait bougé ! Mais il semble qu'on avait oublié en haut lieu qu'il s'agit des ressources propres de la communauté européenne, qui elle reste très sourcilleuse sur ses deniers !

– Enfin les collègues de la BSI de Bourges seront peut-être un jour en 2011 pourvus des plaques de réhaussement d'étuis qu'ils ont demandées depuis 1an et demi et qui avaient été soi-disant commandées ! Dans sa grande générosité, l' Administration pourvoira la brigade de Tours si elle le demande !

En conclusion, la Directrice n'a apporté aucune réponse aux questions des O.S., s'enfermant dans un autisme typique de l'administration des Douanes actuelle. Bien sûr, la faute en incombe aux agents de terrain et à leurs chefs directs qui ne font pas remonter les problèmes.

La CGT tient à souligner la cohésion retrouvée de l'ensemble des OS.

La délégation du SNAD CGT:

AUGRIS Hervé (Titulaire en CTPS/DR)
RAYNAUD Françoise (Suppléante)
BRESON Marie-Laure (expert)
De-BOISVILLIERS Charles (expert)